



Vente-  
rol

Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 AÔUT 2019

~~~~~

Date de convocation : 20/08/ 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept août à vingt heures trente minutes, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Mr Paul RENOUD GRAPPIN, absent excusé qui a donné pouvoir à Maryse BONNEVIE, Patrice DUC, absent excusé, qui a donné pouvoir à Dominique JOUVE, et GALLAND Dominique, absent, qui a donné pouvoir à Marie Anne LAPORTE.

Mr Patrick BLANCHET absent.

Mr Jean-Claude GRAS a été nommé secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

### 1) Compte-rendu du conseil du 8 juillet 2019

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 2) Ajout à l'ordre du jour

Le maire demande à rajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme

Accord à l'unanimité

### 3) Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché public « Etude DECI » ( Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Le Maire rappelle qu'il dispose d'un pouvoir de police administratif spécial visant à "garantir la défense extérieure contre l'incendie sur sa commune".

Dans ce cadre, le Maire doit donc s'assurer de l'existence et d'une disponibilité d'une ressource en eau pour la lutte contre les incendies. Pour ce faire, le Maire a l'obligation de créer un service public de dé-

fense contre l'incendie. D'autre part, il doit publier un arrêté D.E.C.I. après avoir identifié les risques et les besoins en eau pour y répondre.

Cette obligation a été instaurée en février 2017 mais, compte-tenu de l'énormité de la tâche, la plupart des communes n'ont pas pu engager la démarche. C'est le cas de Venterol.

Afin de répondre à cette obligation réglementaire, la Communauté de Communes propose une mutualisation avec les autres communes en créant un groupement de commandes. La CCBDP préparera l'appel d'offres correspondant et après le choix du prestataire la commune passera le marché.

Pour Venterol, le marché comprendra le diagnostic, la rédaction de l'arrêté et l'élaboration du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (proposé en tranche optionnelle).

Avis favorable à l'unanimité.

#### **4) Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme- SDED**

Le Maire donne lecture aux élus du courrier du Président du SDED lui notifiant la modification des statuts.

Approbation à l'unanimité des nouveaux statuts du SDED.

#### **5) Garantie solidaire de prêt à Habitat Dauphinois**

Pour financer son opération "Les Sarments de Saint Jean" à Venterol, Habitat Dauphinois a souscrit auprès de la Caisse d'Epargne un prêt de 1 128 457 € et demande à la commune de garantir cet emprunt.

Le Maire s'est renseigné sur la légalité et les incidences de cette garantie. Afin d'avoir tous les éléments nécessaires, il a également demandé l'avis de Mme l'Inspectrice Divisionnaire du Centre des Finances Publiques de Nyons, en congés actuellement.

Après concertation, les élus décident de revoir ce point au prochain conseil municipal.

#### **6) Travaux chemin du Tomple**

Le Maire rappelle aux élus le projet de renforcement du Chemin du Tomple, déjà évoqué en attente de subvention départementale.

Celle-ci n'a pas été actée mais le Maire propose de réaliser néanmoins les travaux d'un montant de 5 000 € HT.

Accord à l'unanimité.

#### **7) PLU (Plan Local d'Urbanisme) : point de situation, étude environnementale imposée par la DREAL**

La Mission régionale d'autorité environnementale a rendu, le 26 juillet 2019, une décision imposant à la commune de Venterol de réaliser une évaluation environnementale "en ce qui concerne la disponibilité de la ressource en eau et ses conséquences sur la santé humaine et les milieux naturels". Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux formé dans un délai de deux mois à compter de

sa notification, mais Madame la Sous-Préfète et la DDT, que le Maire a consultées, considèrent que ce recours aurait peu de chance d'aboutir. En effet, nous sommes dans les premiers à tomber sous le coup de la nouvelle réglementation des usages de l'eau, beaucoup plus stricte qu'avant.

La conclusion de l'évaluation environnementale a de fortes chances d'être positive grâce à la démarche engagée avec Nyons de recherche d'une nouvelle ressource en eau potable. Mais c'est une démarche longue et coûteuse qui devrait reporter l'adoption définitive du nouveau PLU vers la fin de l'année 2020. Celle-ci sera précédée de l'enquête publique réglementaire.

Pour autant, cela ne remet pas en cause les opérations en cours et le PLU actuel reste en vigueur.

#### **8) Eau potable : bilan fin août**

Le bilan de la ressource d'eau et de la consommation est globalement positif. Les sources de Grioux et Novezan se maintiennent mais le captage de Sauve n'a jamais connu un niveau aussi bas, avec un débit de 30 à 40 m3 depuis plusieurs jours. Nous n'avons pris à Nyons de 30 à 40 m3 par jour, prélèvement bien inférieur au plafond de la convention (100 m3).

Le Maire souligne que les usagers bien pris conscience des problèmes relatifs à l'eau et que beaucoup ont limité leur consommation estivale, permettant ainsi de passer l'été sans encombre.

#### **9) Ecole de Venterol : rentrée 2019**

La nouvelle équipe d'enseignant(e)s sera composée de 3 titulaires correspondant à 3 équivalents temps plein) et une chargée de mission à temps partiel supérieur à 50%, comme prévu.

41 élèves sont attendus (dont 10 venant d'autres communes)

Les professeures ont fait un gros travail de préparation de la rentrée, la commune a réalisé les travaux prévus pour que tout soit prêt le 2 septembre. Les compléments aux systèmes d'alarmes sont commandés.

La peinture de la cantine a été rafraîchie

#### **10) Salle des fêtes**

Le maire rappelle que lorsque les travaux de l'entrée Nord auront lieu, la salle des fêtes ne pourra être louée pour des raisons de sécurité.

Il est cependant possible d'autoriser l'utilisation par 19 personnes maximum. Cette salle sera accessible dans ces conditions aux associations de la commune.

#### **11) Demande de subvention – Sapeurs Pompiers de L'Enclave des Papes**

Une demande de subvention a été déposée par le Centre de secours de Valréas, sachant qu'une jeune fille de Venterol est actuellement en formation. Une subvention exceptionnelle de 50 € sera versée prochainement.

#### **12) Travaux**

- Réseaux Saint Jean : début vers le 15 septembre
- Points de collecte des déchets : entre octobre et décembre
- Affichage patrimonial et touristique : 13 panneaux seront installés d'ici fin septembre.

### **13) Proposition d'appel à projets subventionné par l'Agence Nationale du Sport**

Une proposition a été adressée aux collectivités territoriales et aux associations pour soutenir financièrement la mise en place d'actions sportives, subventionnées jusqu'à 80 %.

L'AGEM a été contactée, l'association de gymnastique va l'être. En outre nous sommes en contact avec une association qui propose des activités sportives s'adressant à toutes les populations par le biais d'un bus itinérant doté de matériel sportif varié.

Un dossier pourra donc être déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport en septembre.

### **14) SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de développement Durable et d'Egalité de Territoires et Plan de Prévention et de Gestion des Déchets ( PRPGD)**

La Région Auvergne Rhône Alpes a arrêté son projet de SRADDET, et les personnes publiques associées consultées.

Ce projet porte sur :

- améliorer le cadre de vie des citoyens
- éclairer l'avenir, prévoir les grandes mutations en matière d'infrastructures, de changement climatique,
- rechercher l'équilibre des territoires

Une enquête publique est ouverte du 2/09 au 4/10/2019, permettant à tous de s'exprimer sur le projet. Ce dossier pourra être consulté et téléchargé, à compter du lundi 2 septembre 2019 à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/sraddet-aura>

Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://jeparticipe.auvergnerrhonealpes.fr/ambitionterritoires2030>

### **15) Comité des fêtes**

Suite à la fête votive 2019 très réussie, le maire a invité les bénévoles du comité des Fêtes à un verre de l'amitié le jeudi 29 août 2019 à 18h30 dans la salle des fêtes. Il s'agit de remercier tous ces bénévoles, une bonne trentaine, mais aussi d'entretenir la dynamique qui émerge et permet d'être optimiste sur l'avenir du Comité des Fêtes.

### **16) Recherche d'un local**

Le maire a donné lecture d'un courrier de deux habitantes de Venterol recherchant un local pour un atelier de poterie et création de bijoux avec un petit espace « magasin ». Toute proposition peut être adressée en mairie, ou à Mme Sandrine CUERVA.

### **17) Divers**

- Ferme Durand : compte-tenu des prochains travaux de recalibrage de la RD 538, il faudra certainement déplacer la plaque commémorative actuelle. De plus, la proposition de Denis Galland

d'apposer à proximité du monument aux morts une autre plaque aux noms des résistants tués au col de Novezan paraît intéressante parce qu'elle permettra de les associer aux hommages rendu à nos morts, le 8 mai et le 11 novembre.

- Prévoir de couper les lavandes au rond-point de Novézan
- Demande d'installation d'un rack à vélos près de la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal:** Lundi 14 octobre 2019 à 20 h 30.